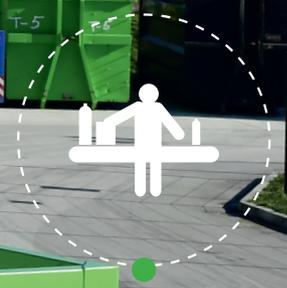
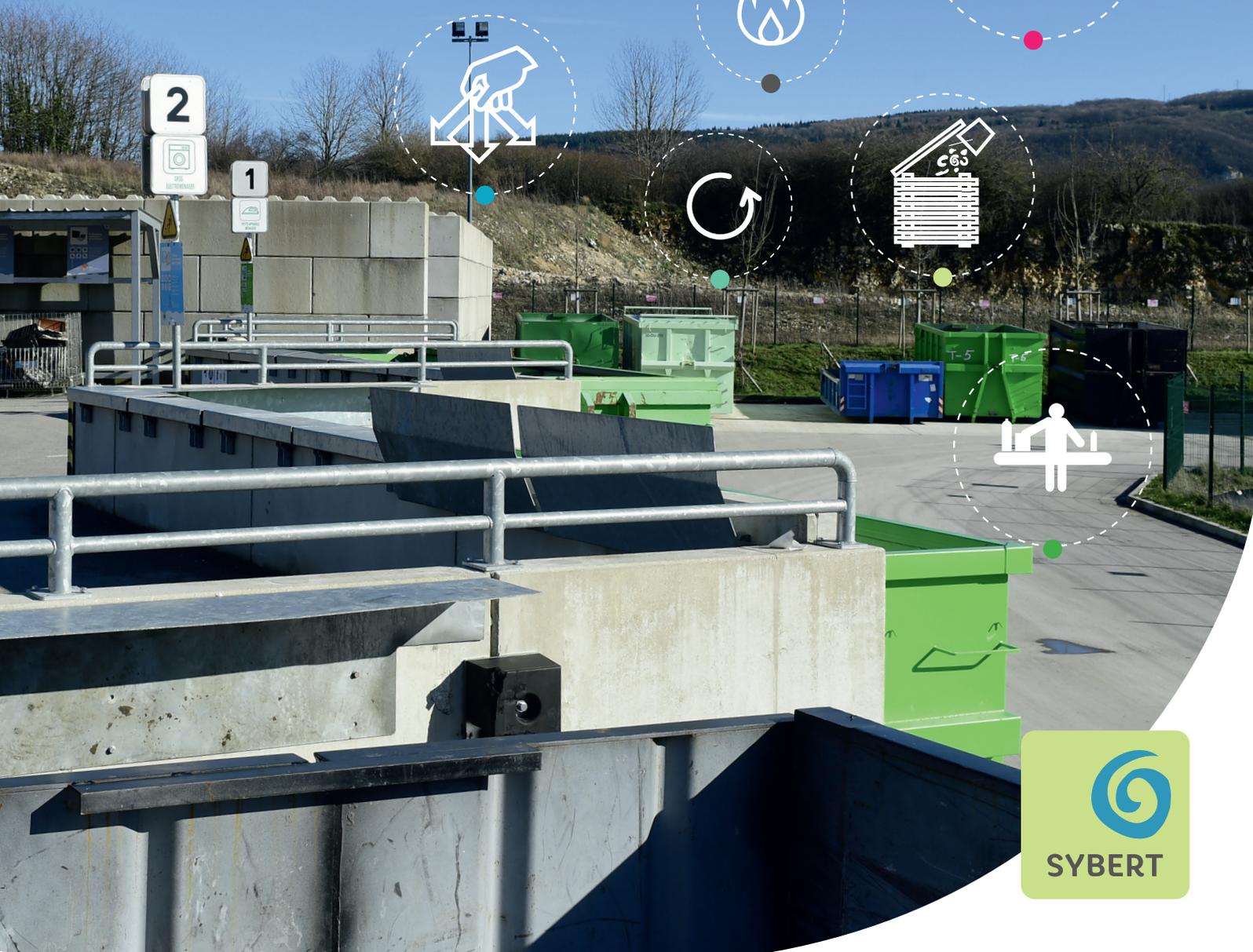


Rapport annuel 2021





Cyril DEVESA
Président du SYBERT

Nous voici à l'heure du bilan d'une année à nouveau frappée par la crise sanitaire de la covid-19. La sidération de 2020 a laissé place à une forme de ce que nous pourrions qualifier de résignation combative. Les agents du SYBERT ont, comme beaucoup, affronté la maladie, questionné le sens de leur métier, douté sûrement. Mais chacun·e a fait preuve d'une énergie et d'une inventivité permanente pour adapter sa mission et maintenir un niveau de service public de haut niveau.

Grâce à cette mobilisation des équipes, le SYBERT affiche un bon résultat financier. Nous pouvons nous réjouir de cette situation, fruit de choix judicieux. Il faut toutefois rester vigilant, les lendemains peuvent toujours déchanter. La liste est longue des raisons qui auraient rapidement raison d'un bon résultat : fluctuation du prix des matières, montant des contrats d'assurance, hausse des apports en déchetteries, évolution des métiers et des fiches de poste, etc. Il nous faudra donc, ensemble, continuer à innover et aller de l'avant.

En matière d'innovation, l'année 2021 nous a permis de mettre en place les premiers engagements du mandat. Les communes ont répondu avec enthousiasme à la nomination de référent·e·s SYBERT traduisant un grand intérêt pour nos actions et permettant de renforcer, comme nous le souhaitons, le lien au territoire. L'orientation vers une meilleure maîtrise de la production de déchets avec le déploiement des couches lavables et des composteurs, nous permettent d'envisager sereinement la loi biodéchets de 2024. La réalisation d'une caractérisation des ordures ménagères nous auto-

ÉDITO

rise à envisager raisonnablement une baisse conséquente du volume des déchets résiduels et à rester un territoire d'excellence.

Depuis plusieurs années, le territoire du SYBERT est reconnu pour ses résultats remarquables... et remarqués. Il l'a encore été en 2021 en faisant l'objet de nombreux reportages à l'échelle locale et nationale dont nous pouvons être fiers. Ces résultats ne sont aucunement le fruit du hasard mais la combinaison d'une volonté politique et de l'expertise des agents.

Cette rétrospective ne saurait se terminer sans évoquer la fermeture du four de 1976. Cet acte fort est l'aboutissement d'une vision politique audacieuse. Cette fermeture est surtout cohérente avec les axes du mandat, avec notre volonté solide d'engager la transition si indispensable à la lutte contre la crise environnementale, énergétique et politique qui impacte notre planète. Car pour reprendre les mots de Winston CHURCHILL « Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge ».

*« Mieux vaut prendre
le changement par la main avant
qu'il ne nous prenne par la gorge »*

Winston Churchill

SOMMAIRE

 **LE SYBERT**
en quelques mots p.4

 **FINANCES** p.7

 **LES TEMPS forts 2021** p.10

 **2021 en chiffres** p.12

 **ZOOM sur** p.14

Réduire les déchets / informer

 **Prévention** p.15

 **Communication** p.18

Valoriser / recycler

 **Compostage** p.20

 **Déchetterie** p.22

 **Tri valorisation des déchets** p.24

 **Tri des encombrants
valorisables issus
des déchetteries** p.26

 **Valorisation énergétique** p.27

 **PRÉVISIONS 2022** p.30

LE SYBERT

en quelques mots

Les compétences du SYBERT

→ Le SYBERT est un établissement public en charge du traitement des déchets de ses trois communautés membres. Celles-ci ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

→ Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :



UN CENTRE DE TRI
pour les déchets ménagers recyclables



16 DÉCHETTERIES
(gardiennage et évacuation des déchets)



UNE INSTALLATION DE TRI-MASSIFICATION
pour trier et valoriser les encombrants issus des déchetteries



14 CHALETS DE COMPOSTAGE
288 SITES DE COMPOSTAGE en pied d'immeuble



UNE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
à valorisation énergétique pour les déchets ménagers et assimilés

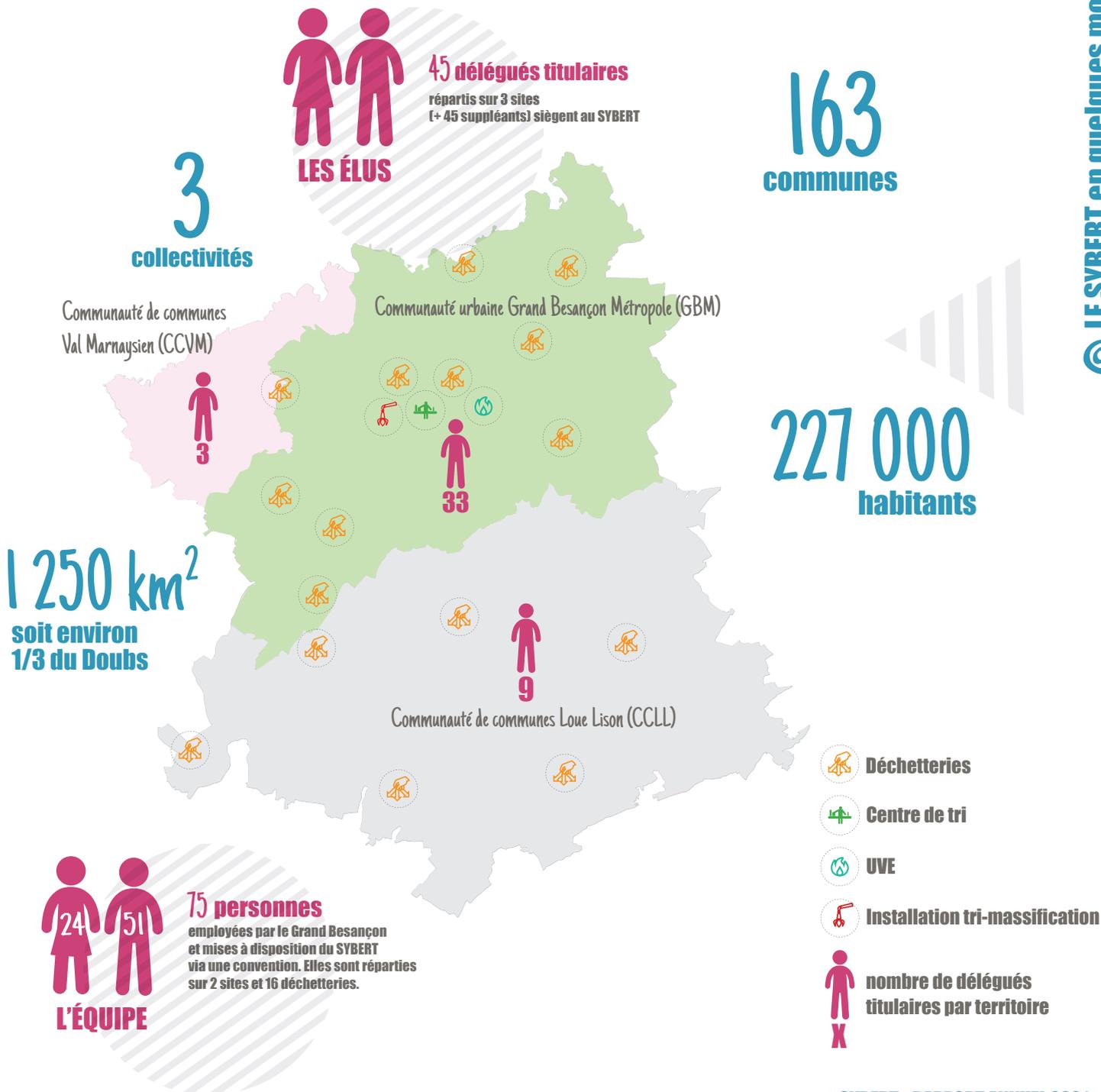
→ Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de :



PRÉVENTION par la sensibilisation à la réduction des déchets



DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE individuel et collectif en pied d'immeuble



Organisation politique du SYBERT

L'organisation politique du SYBERT s'articule autour de différentes instances :

COMITÉ SYNDICAL

45 délégués titulaires + **45** délégués suppléants

RÔLE :
vote par délibérations les grandes orientations du SYBERT.

3 COMMISSIONS

15 délégués par commission

COMMISSION N°1
Administration générale/
finances/communication

COMMISSION N°2
Prévention/valorisation
organique

COMMISSION N°3
Installations industrielles

RÔLE :
préparent les décisions du Comité syndical et rendent leurs avis dans leur domaine de compétence.

BUREAU

14 membres

1 Président

8 Vice-président(e)s

3 autres membres dont **2** conseillers syndicaux délégués

RÔLE :
examine les avis rendus par les commissions et décide des dossiers qui vont être présentés au Comité syndical.



Cyril **DEvesa**
Président



Jean-Marc **BOUSSET**
1^{er} Vice-président,
en charge des finances



Nadine **DUSSAUCY**
2^e Vice-présidente,
en charge de la communication



Olivier **LEGAIN**
3^e Vice-président,
en charge de la prévention



Claudine **CAULET**
4^e Vice-présidente,
en charge de la valorisation organique



Jean-Claude **STADELMANN**
5^e Vice-président,
en charge des déchetteries zone 1



Roland **MORALES**
6^e Vice-président,
en charge des déchetteries zone 2



André **TERZO**
7^e Vice-président,
en charge du tri



Anthony **NAPPEZ**
8^e Vice-président,
en charge de l'incinération Les Auxons



FINANCES

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre. Ce sont donc les collectivités adhérentes qui concourent essentiellement à son financement.

Dépenses
réalisées
en 2021 :

38,83
millions d'€

Fonctionnement

Dépenses

22 358 318 €

Recettes

25 452 671 €

Investissement

Dépenses

16 549 008 €

Recettes

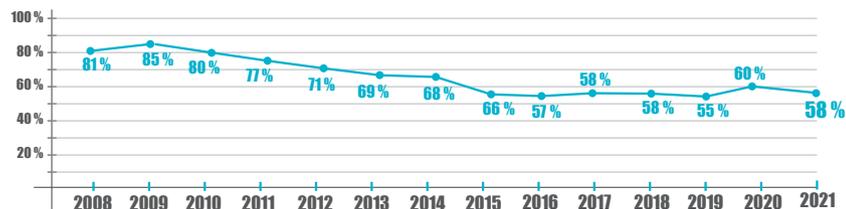
16 387 833 €



Comment est financé le SYBERT ?

→ Les contributions des communautés adhérentes sont appelées **soit à l'habitant** pour financer les compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries, **soit à la tonne** pour le traitement des déchets par le centre de tri ou l'usine d'incinération. Elles représentent 58 % des recettes de fonctionnement. Depuis plusieurs années **le SYBERT s'évertue à diversifier ses revenus afin de limiter la part des contributions de ses adhérents** dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, celles-ci ont baissé, passant de 80 % en 2008 à 60 % en 2020.

PART DES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS DANS LES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT



58%

PAR LES CONTRIBUTIONS des adhérents

selon deux modes de calcul :



À L'HABITANT

(population INSEE) pour financer les **compétences administration générale, communication, prévention, compostage et déchetteries.**



À LA TONNE

pour les déchets traités par le centre de tri et l'usine d'incinération.

42%

PAR D'AUTRES RECETTES de fonctionnement

10 %

VENTE DE MATIÈRES ET D'ÉNERGIE PROVENANT :

- du centre de tri (papiers et emballages)
- des déchetteries (ferrailles, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques...)
- de l'usine d'incinération (vapeur et matériaux ferreux et non ferreux)

6 %

APPORTS DES PROFESSIONNELS :

- des déchetteries
- du centre de tri
- de l'usine d'incinération

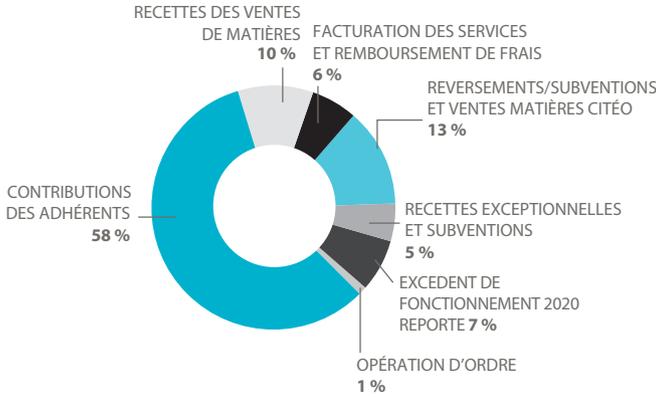
13 %

REVERSEMENTS/SUBVENTIONS ET VENTES DE MATIÈRES LIÉES AU CONTRAT UNIQUE CITÉO

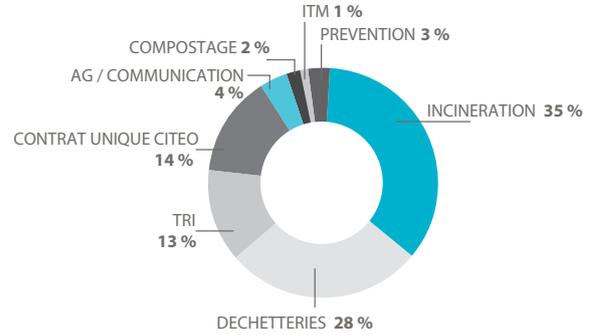
13 %

RECETTES AUTRES

Recettes DE FONCTIONNEMENT



Dépenses DE FONCTIONNEMENT

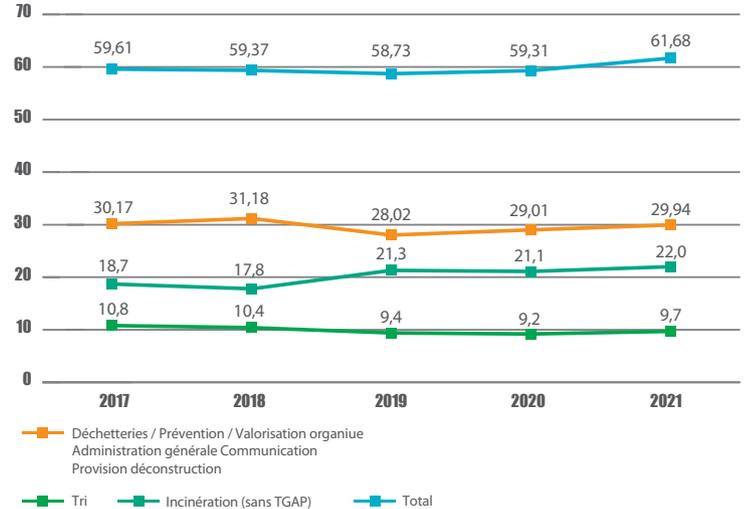


Contributions DES HABITANTS (EN €)

Activités	Contributions	Impact par habitant (€HT/an/hab)
Administration générale Communication	2,84 € HT/an/hab	2,84
Prévention	1,80 € HT/an/hab	1,80
Compostage	1,80 € HT/an/hab	1,80
Déchetteries	23,50 € HT/an/hab	23,50
Tri	137 € HT/t	9,70
ITM	via déchetterie	via déchetterie
Valorisation Énergétique avec provision déconstruction (sans TGAP)	160 € HT/t	22,04

Soit un total de 61,68 € HT

Évolution de la facturation par habitant par an (en € HT)

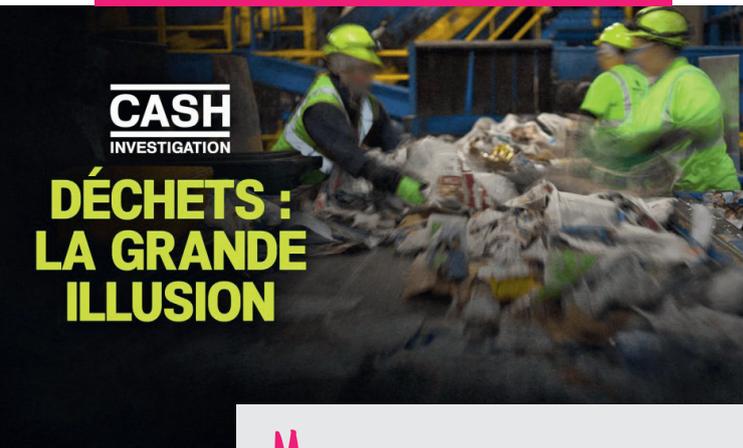


Administration GÉNÉRALE

Cela comprend le fonctionnement général du SYBERT, les locaux, le personnel de l'administration générale ainsi que la communication institutionnelle.



Janvier → Fermeture de la déchetterie historique d'Ornans pour laisser place à l'entreprise RIVEX et à son projet d'extension. Ouverture d'une déchetterie provisoire.



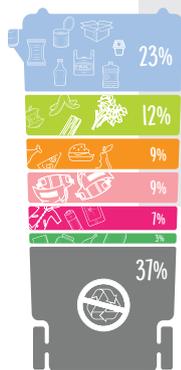
CASH
INVESTIGATION

DÉCHETS : LA GRANDE ILLUSION

Mars → Tournage d'un reportage sur le compostage et l'incinération des déchets à Besançon pour l'émission Cash Investigation « Déchets : la grande illusion », diffusé en novembre sur France 2.



LES TEMPS forts 2021



Avril → Étude sur la caractérisation de nos ordures ménagères résiduelles (MODECOM), afin de connaître la composition exacte des ordures ménagères des habitants du territoire et de déterminer la proportion de déchets pouvant faire l'objet d'actions de prévention (couches, verres, épluchures...).



Mai-Juin → Élaboration du 3^{ème} Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021-2026, décliné en 30 actions et adopté en novembre 2021.



DÉCHETS : ACTION OU VÉRITÉ ?



www.actionouverite-bfc.fr



Septembre → Lancement de la web-série « Déchets : action ou vérité ? » mettant en avant les initiatives régionales pour réduire les déchets. Série de 9 épisodes portée par plusieurs syndicats de traitement des déchets de la région, ainsi que par l'ASCOMADE et l'ADEME.



Mai-septembre

→ Réalisation d'une étude cartographique et définition d'une stratégie d'implantation des futurs sites de compostage. Engagement de la concertation avec les services concernés.



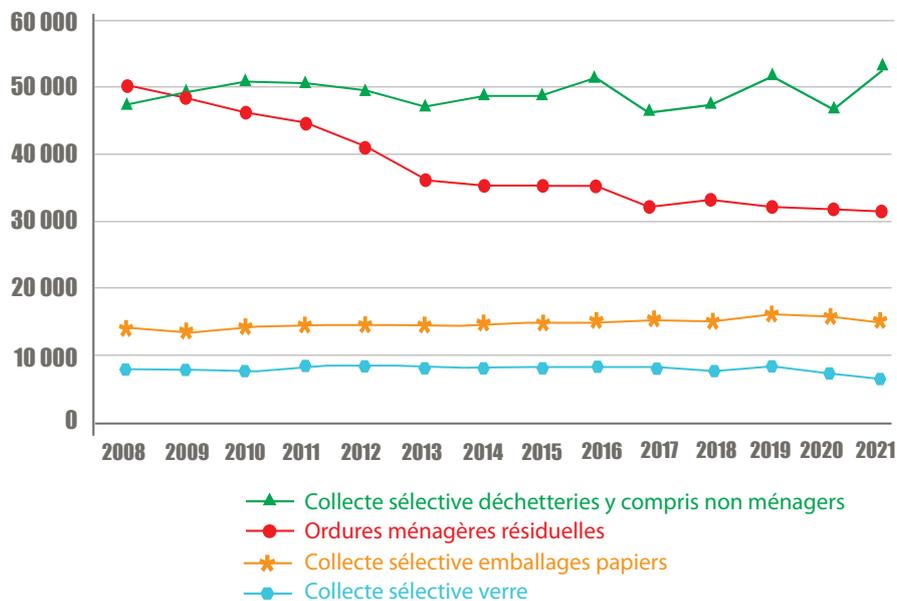
LES TEMPS forts



Décembre → Fermeture de la ligne de 1976 à l'usine de valorisation énergétique (UVE).

2021... en chiffres

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (en tonnes)



110 500 tonnes

de déchets traitées

612 614 visites
en déchetteries

487,1 kilos

de déchets produits
par an et par habitant



361 composteurs individuels vendus



288 sites de compostage en pied d'immeuble



14 chalets de compostage

65 %

des habitants ont accès à des services de compostage

71,7 %

des déchets sont collectés sélectivement

60,6 %

des déchets sont recyclés

99,6 %

des déchets sont valorisés



75 personnes :
59 agents techniques,
13 agents administratifs,
3 animateurs



805 élèves du primaire
& **1 285** habitants
sensibilisés à la prévention des déchets



2 020 usagers
accueillis au siège social du SYBERT



38,83 millions d'€
de dépenses réalisées



1969 : 1^{ère} pierre - construction de l'usine d'incinération par la Ville de Besançon

1971 : mise en service des 2 premières lignes

2,1
tonnes/heure (t/h)
chacune

3,3
tonnes/heure

1976 : mise en service d'une 3^{ème} ligne

2002 : arrêt des deux lignes de 1971 et mise en service d'une nouvelle ligne plus performante

4,4
tonnes/heure

2004 : 1^{ère} mise en conformité de l'installation

2014 : classement en Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de déchets au regard de sa performance énergétique

2015 et 2019 : travaux de rénovation sur la ligne de 2002
2021 : arrêt de la ligne de 1976

Dès 2022 : déconstruction des 3 lignes historiques



ZOOM

sur 2021 : arrêt de la ligne de 1976

Après 45 ans de service, la ligne de 1976 s'est arrêtée définitivement le 26 décembre 2021 à 21h25. Symbole d'une décision budgétaire et écologique ambitieuse, elle marque aussi le début d'une nouvelle ère : celle d'un tri et d'une valorisation des ressources plus performants.

→ Histoire de cette décision. Au 1^{er} janvier 2004, **LA COMPÉTENCE « TRAITEMENT DES DÉCHETS » EST TRANSFÉRÉE AU SYBERT** qui - à cette occasion - devient responsable de l'usine d'incinération des ordures ménagères et procède à une 1^{ère} mise en conformité de l'installation.

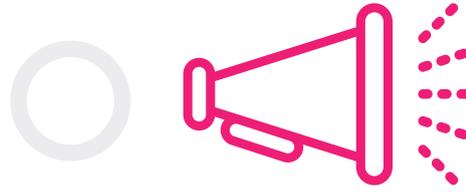
Au fil des années, **UNE POLITIQUE DE RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES HABITANTS EST MISE EN ŒUVRE** afin de répondre à l'objectif ambitieux de 100 kg/an/habitant d'ordures ménagères résiduelles (OMR) produites. Ainsi, grâce aux actions de prévention et de compostage, à la sensibilisation au tri des déchets, à la mise en place de la redevance incitative et à l'entrée en vigueur des extensions des consignes de tri dès 2016, le tonnage des ordures ménagères résiduelles a progressivement baissé. Il passe de 48 849 tonnes en 2004 à 31 263 en 2021, soit une réduction de près de 37 % !

Cette baisse de tonnage, couplée à un diagnostic technique et à l'analyse de différentes solutions quant au devenir de l'UVE en 2016 et à l'analyse de différentes solutions quant au devenir de l'UVE, motive la décision **DES ÉLUS DU SYBERT DE FERMER LA LIGNE DE 1976** dès 2021 et de continuer à opérer avec une ligne unique.

Une seule ligne en fonctionnement signifie malgré tout une **CAPACITÉ D'INCINÉRATION DU TERRITOIRE RESTREINTE DÈS 2022**, d'où la nécessité de baisser encore le poids de la poubelle grise. **D'IMPORTANTES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION** seront alors menés dès 2017 afin de fiabiliser la ligne de 2002 et d'en assurer l'efficacité pour les années à venir.

UNE CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES des habitants a été réalisée au printemps 2021 par le SYBERT (MODECOM, cf. page 10). Cette étude a révélé que 63 % des déchets présents dans les bacs gris sont **valorisables** (emballages à jeter dans le bac jaune, déchets alimentaires à composter, objets à déposer en déchetteries...) ou **évitables** (aliments encore sous emballages, restes de repas non consommés, textiles sanitaires jetables qui peuvent être remplacés par du réutilisable...)

SI TOUS LES DÉCHETS ÉTAIENT JETÉS DANS LES BONNES FILIÈRES, il ne resterait plus que 51kg d'OMR par an et par habitant sur le territoire du SYBERT contre 138 actuellement.



Prévention

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a pour objectif de réduire la production de déchets des habitants d'un territoire via des actions de sensibilisation sur le terrain. Actuellement, et jusqu'en 2026, c'est le 3^{ème} PLP qui est en cours.

LES DIFFÉRENTS AXES DE CE PROGRAMME SONT LES SUIVANTS :

1. Promouvoir la consommation responsable (achat durable, faire soi-même) ;
2. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables (couches et protections féminines) ;
3. Contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
4. Augmenter la valorisation des déchets verts et des biodéchets ;
5. Poursuivre la sensibilisation des publics ;
6. Favoriser le recours à la réparation et au réemploi des objets ;
7. Contribuer à mettre en place des contenants consignés pour la restauration ;
8. Structurer les opérations de ramassage de déchets via des actions opérationnelles et de sensibilisation sur le terrain.



Olivier
LEGAIN

3^{ème} Vice-Président en charge de la Prévention



“ Pour l'élaboration du PLPDMA, nous avons impliqué des associations et des acteurs de terrain qui s'investissent à nos côtés pour relever le challenge de l'impérieuse réduction des déchets. Cette interaction entre les différents acteurs est nécessaire et gage de réussite. Le diagnostic réalisé lors des ateliers d'élaboration du PLPDMA a montré que, si notre territoire regorgeait de nombreuses initiatives, il était plus que nécessaire de mettre du lien entre elles. Je vous assure que le service Prévention joue parfaitement ce rôle et continuera à le faire plus encore. Osons, agissons et explorons toutes les solutions pour réussir.



3%
des dépenses
du SYBERT

dont :

362 871€
de fonctionnement

29€
d'investissement



FAITS marquants



Promotion des couches lavables (volet familles)

38
familles

ont pu bénéficier du service de prêt de couches lavables.

→ Le SYBERT poursuit son accompagnement à l'utilisation des couches lavables auprès des familles et dispose aujourd'hui de 9 kits d'essai prêtés gratuitement pendant un mois. L'association Coccinelle a assuré pour le SYBERT une permanence par mois au Pôle de valorisation des déchets.

En parallèle, un service de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge a été mis en place depuis bientôt 4 ans.



16
crèches

fonctionnent en couches lavables

Promotion des couches lavables (volet professionnels)

→ En 2021, 6 nouvelles crèches ont bénéficié de l'accompagnement du SYBERT et fonctionnent aujourd'hui en changes lavables : Chatillon-le-Duc, École-Valentin, Saône et pour Besançon, Nid Doubs, Tilleuls et Clairs-Soleils. Au total, à fin 2021, ce sont **16 crèches** qui utilisent les couches lavables quotidiennement ; soit 1/3 des crèches du territoire.

43
familles

ont sollicité ce service dont 17 encore en cours.



Séances découverte du centre de tri des déchets recyclables

→ 8 visites du centre de tri des recyclables, dont 4 visites grand public (inscription individuelle), ont été organisées ; ainsi que 4 visites de groupe (la Région, un centre de formation et l'association Miroirs du monde). Au total à fin 2021, ce sont 64 personnes qui ont visité les installations.

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

→ Dans le cadre de la SERD, le SYBERT a organisé une gratiféria pour les agents du SYBERT. Tous les agents ont été invités à venir déposer, avant l'événement, des objets en bon état de fonctionnement, dont ils n'avaient plus l'utilité, facilement transportables, et qui pouvaient être proposés à d'autres. Plus de 50 collègues sont passés au cours de la journée et 30 personnes ont pris au moins un article. On estime que plus de la moitié des objets ont trouvé une seconde vie lors de cette journée.

Sur Facebook, le SYBERT a organisé un événement en direct sur la fabrication de produits ménagers naturels avec Céline Portal, spécialiste en éco-consommation. Ce live a été visionné près de 500 fois et est toujours disponible sur les réseaux sociaux SYBERT et la page YouTube.





plus de
1 500 personnes touchées

Animations sur le territoire

→ **53** animations ont été menées auprès de plus de **1 500** personnes. Il s'agit principalement d'animations estivales et de stands sur de grandes manifestations. Le SYBERT a accompagné quelques porteurs d'un projet de ramassage de déchets sauvages : mairie de de Vieilley, Sport nautique Besançon, entreprise KPMG.

En 2021, le service Prévention a reçu au total 124 demandes via l'adresse mail prevention@sybert.fr pour accompagner divers projets : renseignements, demande d'interventions sur site, visite de nos installations, prêt d'outils...

53
animations
(stands, ateliers)
ont été menées

20 interventions réalisées en 2021 soit :
464 enfants

Interventions en milieu scolaire : CE2-CM2

→ En 2021, deux thématiques étaient au programme : le gaspillage alimentaire et le réemploi-réparation. Pour chaque thématique, la première séance traite du cycle des déchets (collecte et recyclage). À l'année, ce sont **20** interventions réalisées sur l'ensemble du territoire, soit **464** enfants.

Projet de lutte contre le gaspillage alimentaire

→ Dans le cadre de son projet de mandat, et en tant que signataire de la charte du Projet Alimentaire Territorial porté par Grand Besançon Métropole, le SYBERT s'engage dans un projet ambitieux pour réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective. **En 3 ans, le SYBERT accompagnera 12 écoles primaires dans leurs démarches.** Pour ce faire, un diagnostic complet sera réalisé sur la nature du gaspillage dans chaque école accompagnée. L'analyse des résultats permettra de construire un plan d'actions sur une période d'un an. L'objectif est de réduire de 25% le gaspillage alimentaire dans les écoles mais aussi de sensibiliser les habitants du SYBERT à cette problématique. Le SYBERT assurera également, en année 3, l'accompagnement de professionnels fournissant un grand nombre de repas quotidien (cantines, cafétérias...). Ce projet bénéficiera d'un soutien de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Bourgogne-Franche-Comté) au titre des projets d'investissement dans le cadre du plan de relance.



24 écoles

Collecte de piles

→ Un concours de collecte de piles et de batteries usagées a été lancé à la rentrée 2021 dans **24** écoles du territoire. Il se terminera au 1er trimestre 2022.



Vente des gobelets réutilisables

→ Pour continuer à assurer ce service, le SYBERT a acheté un stock de 5 000 gobelets neufs afin de les proposer à la vente auprès des communes et associations, au tarif préférentiel de 0,30 € TTC. En 2021, 6 structures ont commandé pour un total de 1 000 gobelets.

Site internet
+ de 106 644
visites



Page Facebook
1 133 personnes
aiment la page
1 353 la suivent



Chaîne Youtube
1 830 abonnés
92 062 vues en 2021
(soit 911 603 depuis 2012)



Lettre d'information
numérique
5 lettres d'informations
numériques « l'Essentiel du
SYBERT »



13 communiqués
de presse envoyés



Réduire les déchets / informer



Communication

L'année 2021 a été marquée une nouvelle fois par la crise sanitaire. Le service communication est resté fortement mobilisé pour assurer le relais de l'information auprès des usagers. Une attention toute particulière a été apportée aux messages de sensibilisation aux erreurs de tri qui se sont multipliées depuis le premier confinement.

FAITS marquants

Une belle présence médiatique

→ L'année 2021 a été une année particulièrement riche pour le service communication : de nombreuses sollicitations de la part des médias ont permis de mettre en lumière les actions du SYBERT à travers des reportages, des articles et des sujets sur la thématique des déchets.

Parmi les temps forts de l'année, on peut citer la venue d'une équipe de tournage du magazine télévisuel Cash Investigation en mars 2021. Les journalistes sont venus réaliser un reportage pour souligner les beaux résultats de la ville de Besançon en matière de réduction des déchets. Suite à la diffusion de l'émission sur France 2 en novembre, d'autres médias se sont rapprochés du service communication du SYBERT, parmi lesquels des médias nationaux tels que les Echos ou TF1, mais aussi des médias locaux comme l'Est Républicain, Ma Commune.info ou France 3 Bourgogne-Franche-Comté.

Tous au compost

→ Le service communication a été amené à remettre à jour plusieurs supports sur le compostage en pied d'immeuble et des affichages sur les chalets : consignes pour ouvrir les cadenas, obtention des codes du cadenas, consignes particulières...

Lors de la Quinzaine nationale du compostage de proximité, du 27 mars au 10 avril 2021, le service communication a organisé un live Facebook et YouTube sur les bases du compostage. Cet événement a permis de revenir en détail sur les grandes règles en matière de compostage, mais aussi de répondre à plusieurs questions d'habitants en direct. Ce live a été visionné 279 fois.



Very Bad Tri et autres erreurs de tri

→ En 2020, une grande **campagne de communication sur les erreurs de tri** a été initiée. Cette dernière s'est poursuivie sur l'année 2021 avec la diffusion de spots radio, de vidéos dans les stations-essence, et d'affiches au format abribus et 4m². Le message de cette campagne était de sensibiliser les habitants à jeter les sacs d'ordures ménagères dans le bon exutoire, à savoir le bac gris. Ce problème se rencontre de plus en plus fréquemment au centre de tri, où de nombreux sacs de déchets fermés sont retrouvés.

D'autres actions de communication ont été entreprises pour sensibiliser au maximum les habitants sur ces problématiques. Le 10 juin 2021, le service communication a organisé la **diffusion d'un live sur Facebook et Youtube** au cours duquel les usagers ont pu poser leurs questions sur le tri des déchets. Baptisé « **Very Bad Tri** », cet événement a connu un réel engouement et a permis à plusieurs personnes de trouver des réponses à leurs interrogations en matière de tri. Le live compte 760 vues.

Afin de permettre aux usagers de mieux comprendre le processus du tri des déchets et ainsi d'en mieux percevoir les consignes, le service communication du SYBERT a également commencé **une saga vidéo sur sa page Facebook**. De juin à août, les internautes ont pu retrouver de courtes vidéos détaillant chaque étape du parcours des déchets dans le centre de tri du SYBERT, avec un focus sur les erreurs de tri et leurs conséquences aussi bien financières, sécuritaires que sanitaires. Ces vidéos ont été suivies plus de 2 585 fois.

Déchets : action ou vérité ?

→ La saga vidéo « Déchets : action ou vérité ? » est née d'une volonté commune de mettre en lumière les actions et initiatives en faveur de la réduction des déchets de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le projet a été mené par le SYBERT avec 4 autres syndicats de traitement des déchets (Préval Haut-Doubs, SYTEVOM, SYDOM du Jura et SIRTOM de la Vallée de la Grosne) ainsi qu'avec le concours de l'ADEME et de l'Ascomade.

9 épisodes ont ainsi été réalisés aux côtés de personnalités locales telles que Michel Vautrot, Vincent Defrasne, Lola Semonin ou encore Marc Fraize. Chacune d'entre elles aborde avec humour et simplicité une thématique spécifique (déchets verts, gaspillage alimentaire, réemploi, couches lavables...).

L'objectif est d'encourager à passer à l'action en offrant des pistes d'amélioration que chacun pourra adopter en fonction de son mode de vie. Les vidéos ont été diffusées sur Facebook et YouTube et sont encore disponibles en replay.

Du mouvement en déchetterie

→ La déchetterie d'Ornans ayant fermée ses portes le 2 janvier 2021, **plusieurs supports de communication ont été mis à jour et développés** pour informer les usagers des différentes solutions de substitution s'offrant à eux : panneaux, site internet, newsletter, communiqué de presse, mails aux communes et publications Facebook.

Les horaires de la déchetterie d'Amancey ont été étendus au cours du mois de mai. Le service communication a appuyé cette nouvelle organisation par la **diffusion d'un communiqué de presse auprès des médias locaux**. L'information a également été relayée auprès des communes environnantes et des affiches réalisées par le service communication ont été déployées sur l'entrée de la déchetterie.

Pour favoriser les bons gestes de tri en déchetterie, le service communication a été mobilisé pour travailler sur **l'élaboration de panneaux** informant les habitants des coûts de traitement des différentes filières. Les panneaux ont été installés en phase de test sur plusieurs déchetteries. A l'aide d'un code couleur simple (rouge, orange, jaune, vert) et d'un message incitant à veiller à la qualité du tri, les usagers peuvent ainsi prendre conscience de l'impact financier de leur geste.

Le service communication a également accompagné le service déchetterie lors d'actions annuelles ponctuelles, comme c'est le cas pour la collecte de jeux et jouets « Laisse Parler ton cœur » en novembre et pour l'opération de collecte de produits phytosanitaires en septembre.



Nadine
DUSSAUCY

2^{ème} Vice-Présidente en charge de la communication



Créativité, collaboration, agilité et réactivité sont les compétences mobilisées quotidiennement par le service communication du SYBERT. L'année 2021 a été une année particulièrement riche puisque, outre la communication institutionnelle et celle des différents services, nous avons bénéficié de sollicitations médias (dont Cash Investigation) qui ont permis une belle mise en lumière au niveau national des actions, objectifs et des valeurs du SYBERT. La crise sanitaire ayant engendré un retard dans la programmation de certains projets, nous nous projetons déjà avec enthousiasme dans la réalisation de ceux-ci en 2022.

Compostage



2%
des dépenses
du SYBERT

dont :

449 501 €
de fonctionnement

13 138 €
d'investissement

Valoriser / recycler



Compostage

Le SYBERT poursuit le développement de sa politique de compostage de proximité, individuel et collectif, avec la vente à prix réduit de composteurs individuels, l'accompagnement des habitants au compostage collectif en pied d'immeuble, la gestion des chalets de compostage.


288
COMPOSTAGE
EN PIED D'IMMEUBLE

6 762*
habitants participants

270 tonnes*
de déchets valorisés


14
CHALETS DE
COMPOSTAGE

2 091
habitants participants

41 tonnes*
de déchets valorisés


361
COMPOSTEURS
INDIVIDUELS
VENDUS EN 2021

5 752 tonnes*
de déchets valorisés

*estimation

FAITS marquants

Compostage individuel

8 sessions de ventes de composteurs pour les particuliers, soit **361 composteurs vendus**.

La Communauté de Communes Loue Lison a également vendu **64 composteurs** aux habitants de son territoire, en proposant également une formation de base sur le compostage.

3 formations de lombricomposteurs, ce qui a permis d'initier **13 habitants** à cette pratique.

1 session de formation sur la gestion écologique des déchets verts à laquelle **7 personnes** ont assisté.

361
composteurs
vendus



Compostage en pied d'immeuble

→ Diverses actions ont été menées afin de maintenir en bon état de fonctionnement les sites de compostage installés depuis 2010 : sondage à distance, visite sur place à la demande des référents, visite en porte-à-porte. En 2021, 13 sites ont dû être arrêtés en raison d'un manque de référents (4 minimum sur un site de compostage collectif) suite aux départs de certains.

En 2021, le SYBERT a remplacé des composteurs sur 28 sites collectifs. Des grilles anti-rongeurs sont systématiquement installées lors des remplacements de bacs : aucune présence de rongeur n'a été mentionnée sur les sites équipés. Du broyat de bois est également mis à disposition des référents, à tout moment, grâce à un stock dédié.

Par ailleurs, une expérimentation a été réalisée sur la déchetterie de Thise, à l'automne 2021, afin de produire du broyat de bois lors des opérations mensuelles de broyage des déchets verts. Une optimisation de la gestion de ce broyat (transport, manutention) reste nécessaire avant d'envisager une généralisation de cette pratique.

3 nouveaux sites
de compostage
installés en 2021

23 référents
aux bases du
compostage.

Filière agricole de co-compostage des déchets verts

→ Le SYBERT a poursuivi le développement de la filière agricole de valorisation des déchets verts par co-compostage avec la profession agricole (éleveurs).

Un travail a été mené avec tous les acteurs de la filière en vue d'améliorer la qualité du compost final : sensibilisation des agents déchetteries aux indésirables (notamment plastiques ...) présents dans les déchets verts bruts, sensibilisation des prestataires de broyage à la finesse du broyat conformément à la demande des agriculteurs. Fin 2021 le SYBERT compte **30 agriculteurs** partenaires de la filière. Au total **14 260 tonnes** de déchets verts ont été valorisées par co-compostage au champ (soit **77% du tonnage total de déchets verts**).



Chalets de compostage

→ La crise sanitaire a contraint le fonctionnement des chalets de compostage jusqu'en août 2021. Néanmoins, l'année 2021 a aussi été consacrée à différentes expérimentation :

- Décloisonnement des chalets pour les rendre amovibles et faciliter le transfert de matière vers les cellules de maturation ;
- Essai (concluant) des apports en « lasagnes » ;
- Retournement des cellules de maturation à l'aide d'une tarière électrique et essai d'exosquelettes.

Plusieurs sites de compostage de pied d'immeuble sont devenus des sites de quartier, suite à une absence continue de référents ou à des nuisances diverses. Ils ont vocation à être ouverts plus largement aux habitants des immeubles proches après redimensionnement de leur capacité en 2022.

14 260
tonnes
de
déchets verts
valorisées





28%

des dépenses
du SYBERT
dont :

5 942 204 €
de fonctionnement

898 682 €
d'investissement

Valoriser / recycler



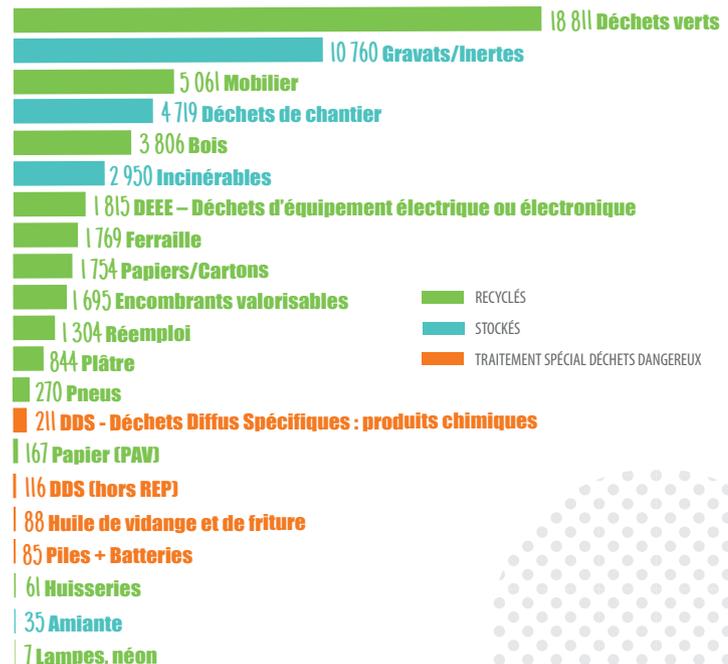
Déchetteries

Les 16 déchetteries du SYBERT sont accessibles à tous les habitants du territoire grâce à un badge d'accès.

56 327 tonnes de déchets déposées,

soit une augmentation de 14,5 % par rapport à 2020. Le nombre de visites a également augmenté de 20,9 %.

Types de déchets (en tonnes) :



FAITS marquants

→ L'année 2021 a été marquée par la fermeture de la déchetterie historique d'Ornans et la réouverture en urgence d'une déchetterie provisoire sur cette même commune.

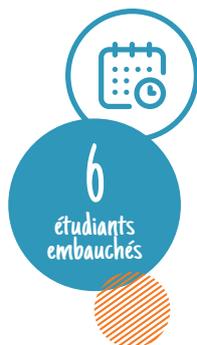
En parallèle, les horaires de la déchetterie d'Amancey ont été étendus au cours du mois de mai.

→ Dès le début d'année, une réorganisation des déchetteries a été mise en place pour faire face à l'augmentation du tonnage entrant des déchets et en maîtriser l'augmentation budgétaire subséquente.

→ Après une expérimentation au printemps, 6 étudiants du territoire ont été embauchés en juillet et en août 2021 avec des contrats temporaires sur les déchetteries de Besançon-Tilleroles et de Thise-Marchaux. Ces jobs étudiants avaient pour objectif de venir renforcer les équipes en périodes d'affluence et d'ainsi améliorer la qualité d'accueil des usagers.

Cette démarche vise également à offrir aux étudiants une opportunité d'emploi saisonnier pour financer leurs études dans un contexte de pandémie difficile pour ces jeunes. Suite au succès de l'expérience, ce dispositif sera renouvelé en 2022. Les déchetteries de Pirey et de Saint-Vit prendront part à l'aventure.

Les offres seront diffusées via les réseaux habituels de Grand Besançon Métropole.





Tri valorisation matière

Situé à Besançon-Planoise, le Centre de tri du SYBERT accueille et trie tous les déchets ménagers recyclables déposés par les communautés adhérentes (emballages et papiers). Son exploitation est réalisée pour grande partie en régie.

25 085 **tonnes** de déchets ménagers recyclables ont été traitées en 2021.



8 840 tonnes

VERRE



5 607 tonnes

PAPIER



4 017 tonnes

CARTON



211 tonnes

EMBALLAGES LIQUIDES ALIMENTAIRES



1 539 tonnes

FLACONS, POTS ET BARQUETTES EN PLASTIQUE



172 tonnes

FILM PLASTIQUE



591 tonnes

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

3 674 tonnes

ERREURS DE TRI (valorisation énergétique)

434 tonnes

DE FREINTE (perte eau et poussières)

13%

des dépenses du SYBERT

dont :

2 799 572 € de fonctionnement

925 573 € d'investissement

En 2021, **le taux d'erreurs de tri est de 25,8 %**. Celles-ci sont traitées à l'usine d'incinération du SYBERT où elles sont valorisées en production d'énergie.

71,4
Kg/hab/an
au total, hors erreurs
de tri et freinte

Communauté Urbaine du
GRAND BESANÇON Métropole (GBM)



65,2
Kg/hab/an
au total, hors erreurs
de tri et freinte

Communauté de communes
LOUE LISON (CCLL)



72,7
Kg/hab/an
au total, hors erreurs
de tri et freinte

Communauté de communes du
VAL MARNAYSIEN (CCVM)



Moyenne sur
le SYBERT

70,8
Kg/hab/an
au total, hors erreurs
de tri et freinte



André
TERZO

7^{ème} Vice-Président en charge du tri

“ Pour 2021, le taux d'erreurs de tri ne s'est pas amélioré. Malgré une campagne de communication début 2021, les erreurs de tris affichent un taux de 25 %. Outre les déchets en sac largement majoritaires dans les erreurs de tri, de plus en plus de produits dangereux arrivent sur le centre de tri... mettant en danger les personnels sur site. Un groupe de travail dédié a été mis en place avec les adhérents du SYBERT afin d'analyser cette situation et de lancer les actions adéquates.

FAITS marquants

→ L'année 2021 fut marquée par l'impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement du centre de tri. Les recettes matières ont connu un rebond. La performance du centre de tri a permis de valoriser 76,9 % des déchets pour une qualité entrante de 74,2 %. L'optimisation du centre de tri ainsi que la valorisation de matière contenue dans les erreurs de tri (verre, métaux, DEEE...) expliquent ces bons résultats.





Tri des encombrants valorisables issus des déchetteries

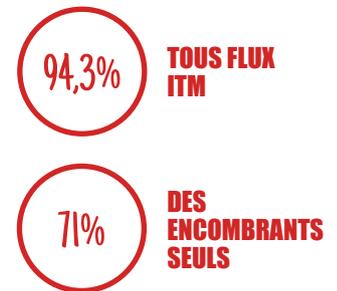
Le SYBERT dispose d'une installation de tri des encombrants et de massification des déchets (ITM) issus des déchetteries. Elle a été mise en service progressivement à partir de juillet 2015. Le déploiement complet et optimisé est intervenu début 2017. Le financement de cette activité est assuré par l'activité déchetterie, en lieu et place des coûts relatifs au transport et au stockage des encombrants.



Flux de déchets entrants



Taux de valorisation des matières sortantes



1 %
des dépenses
du SYBERT
dont :

882 593 €
de fonctionnement

207 052 €
d'investissement

FAITS marquants

→ **Mise en place de bennes incinérables** sur de nouvelles déchetteries afin de diminuer le flux d'encombrants arrivant à l'ITM et d'augmenter le nombre de rotations des deux camions.

→ **Le tri du polystyrène a été suspendu** et remplacé par le tri des pots de fleurs et la massification du verre a été augmentée par la gestion du verre issu des collectes de la CCLL.

→ **Des synergies ont été mises en place avec le centre de tri.**



Valorisation énergétique

Le SYBERT dispose d'une usine d'incinération avec valorisation énergétique (UVE), construite en 1971 par la Ville de Besançon et transférée au SYBERT en 2004. Sa capacité est de 59 600 t/an d'OMR et 3 000 t/an de boues de la station d'épuration de Besançon-Port-Douvot.

L'énergie dégagée lors la combustion des déchets est récupérée et valorisée sur le réseau de chauffage urbain de Planoise et du Haut de Chazal. L'énergie produite par l'UVE couvre environ 30 % des besoins annuels du réseau. Une partie de l'énergie est également convertie en électricité.

35%

des dépenses
du SYBERT

dont :

8 005 354€
de fonctionnement

14 425 231€
d'investissement

52 462 TONNES
DE DÉCHETS TRAITÉES



Val Marnaysien

728 t. soit 102 k /hab/an

+0,98% par rapport à 2016

Grand Besançon Métropole

27 828 t. soit 143 k /hab/an

+1,82% par rapport à 2016

Loue Lison

2 707 t. soit 107 k /hab/an

+2,24% par rapport à 2016

Quantité de chaleur et d'électricité produites :

59 497 MWh
thermiques produits

4 762 MWh
électriques produits

31 263 t.

- + 3 657 t. Erreurs de tri
- + 3 712 t. Incinérables issus de déchetterie et de l'ITM
- + 12 025 t. Déchets non ménagers
- + 1 805 t. Dépannages d'installations voisines
- + 0 t. Balles année précédente
- + 147 t. Boues de la station de Port Douvot
- 0 t. Déchets exportés
- 0 t. Stock de balles année en cours

TOTAL traité = 52 462 t.

→ La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de **vapeur délivrée au réseau de chaleur** (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'**électricité** fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité. Cette énergie est vendue.

Surveillance des rejets et de l'impact environnemental

→ Le SYBERT et son exploitant effectuent un **autocontrôle continu des conditions de fonctionnement et des rejets atmosphériques et aqueux de l'UVE**. Les données sont archivées informatiquement de façon systématique et font l'objet de rapports journaliers et mensuels internes, de rapports trimestriels et annuels remis à l'autorité de contrôle de l'Etat (DREAL).

La DREAL effectue au moins une inspection annuelle. Celle-ci a été menée le 9 décembre 2021.

Les teneurs dans les rejets atmosphériques sont également mesurées par un organisme extérieur : 2 campagnes de mesures par ligne sont réalisées chaque année. Depuis 2007, à la demande de la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS), la 2^{ème} campagne de mesures est effectuée dans le cadre d'un contrôle inopiné, déclenché par la DREAL sans que l'exploitant en soit préalablement informé.

Les mesures ont été réalisées pour les 2 lignes les 25 et 26 juin 2021 et les 17 et 18 décembre 2021 (contrôle inopiné).

Lors des contrôles ponctuels, toutes les mesures ont été conformes en termes de concentrations et de flux pour les 2 lignes.

Le renouvellement des certificats ISO 9001, 14001 et ILO-OSH a été prononcé à l'issue d'un audit réalisé le 9 décembre 2020.

Le renouvellement de la certification ISO 50001 a été prononcé à l'issue de l'audit du 8 décembre 2020.

FAITS marquants

→ En 2021, en raison de la bonne disponibilité des lignes, le SYBERT a pu dépanner sur un trimestre l'unité du SIDEFAGE (01) en arrêt pour d'importants travaux et augmenter la part de déchets d'activité économique traités.

→ L'année 2021 est la dernière année avec 2 lignes en fonctionnement. La ligne de 1976 a été définitivement arrêtée le 26 décembre 2021 en début de soirée (*découvrez toute l'histoire en page 14*).





PRÉVISIONS 2022

**VOICI LES TROIS AXES SUR LESQUELS LE SYBERT
VA TRAVAILLER AU COURS DU MANDAT 2020-2026 :**

- *une meilleure gestion des déchets ménagers des DMA et DAE*
- *la réduction de l'empreinte carbone*
- *la maîtrise des coûts*

Glossaire

CCLL : Communauté de Communes Loue Lison

CCVM : Communauté de Communes Val Marnaysien

DAE : Déchets d'Activités Économiques

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEEE : Déchets d'Équipement Électrique
ou Électronique

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

GBM : Grand Besançon Métropole

ITM : Installation de Tri-Massification

MODECOM : Mode de Caractérisation
des Ordures Ménagères

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PAV : Point d'Apport Volontaire

REP : Responsabilités Élargies des Producteurs

SYBERT : Syndicat de Besançon et de sa Région pour
le Traitement des Déchets

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

UVE : Usine d'incinération à Valorisation Énergétique



EN 2022, CELA SE TRADUIRA PAR :



- la mise en œuvre du **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021-2026** ;
- les premières **labellisation d'associations et de communes « SYBERT engagées ! »** ;
- l'étude d'**implémentation d'un service de consignes dans les restaurants** ;
- la poursuite de la **promotion des couches lavables** auprès des particuliers et des professionnels ;
- la poursuite de la **lutte contre le gaspillage alimentaire et les erreurs de tri** ;
- la **valorisation du réemploi et de la réparation** ;
- l'implantation de **nouveaux sites de compostage de quartier** ;
- le renforcement de l'**accompagnement des sites de compostage en pied d'immeubles** ;
- l'intensification de la **vente de composteurs individuels** ;
- la mise en place des **nouvelles REP en déchetterie et ITM** ;
- le **renforcement de la sécurité incendie** du centre de tri ;
- la **déconstruction des lignes historiques de l'UVE et la restructuration du site** ;
- l'organisation de **consultation publique sur la thématique des déchets** ;
- le développement d'une **application smartphone dédiée aux services du SYBERT** ;
- le développement du **projet de capitalisation des connaissances et de la qualité de vie au travail pour les agents SYBERT** ;
- le maintien du **meilleur taux de disponibilité** grâce à la **démarche d'amélioration continue du process** ;
- l'**amélioration technique continue des postes de travail** (sécurité des agents).





Syndicat mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets



4, rue Gabriel Plançon La City
25043 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 21 15 60
contact@sybert.fr